



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174262

VALABLE JUSQU'AU 19/11/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER

Siret : 835 009 242 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3 061553-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J58/861w1244000/001650252/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J58/861w1244000/001650252/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : BFG RENOVATION

Sigle : BFG RENOVATION

1970 RUE DU COLOMBIER
62730 MARCK

Téléphone : 07 77 67 43 81

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.bfgreno.fr>

E-mail : bfgrenovation@gmail.com

Responsabilité légale :

GABET FRANCOIS GEORGES LUCIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/11/2024
o Ventilation mécanique	20/11/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/11/2024
o Fenêtres de toit	20/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	20/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/11/2024
o Isolation des combles perdus	20/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.